

N° 73

# MAREAU AUX PRÉS

Bulletin municipal - Novembre 2024

[www.mareauauxpres.com](http://www.mareauauxpres.com)



Dossier  
Enfance (3-11 ans)  
*p11 à 15*



Mareau  
aux Prés

val de loire  
patrimoine mondial



ÉLECTRICITÉ  
DÉPANNAGE - ANTENNE TV

**06 72 71 72 25**

St Hilaire St Mesmin - 45160

Un artisan au service  
des particuliers et des professionnels

**BRICOMARCHÉ**

MAISON - JARDIN

CLÉRY SAINT ANDRÉ

**02-38-45-12-89**

Ouvert le dimanche matin

3 Allée de la Bergerie-45370 Cléry St André



*L'art d'aménager votre jardin*

**02 38 66 14 18**

349 rue de Manthelon - 45370 Mézières Lez Cléry  
Site : [www.technique-paysage.fr](http://www.technique-paysage.fr)

Conceptions et réalisations  
personnalisées de jardins

Dallage - Pavage  
Maçonnerie paysagère  
Terrasses - Allées  
Clôtures - Portails  
Entretien  
Arrosage automatique  
Éclairage d'ambiance,  
d'allées, terrasses...  
Bassins - Fontaines

**SPG NOTAIRES SAS**

Maîtres  
Stéphane GOSSÉ  
Philippe GOSSÉ



9 RUE DU GRENIER À SEL - BP 2223 - 45012

**ORLÉANS CEDEX 1**

76 RUE DU MARÉCHAL FOCH - 45370

**CLÉRY-SAINT-ANDRÉ**

Standard : 02.38.65.48.00  
Email : [etude.gosse@notaires.fr](mailto:etude.gosse@notaires.fr)  
Site internet : [gosse.notaires.fr](http://gosse.notaires.fr)

MAREAU-AUX-PRÉS  
Maison à rénover  
DPE : F - GES : C  
Prix : 260 000 € FAI

**COIFFURE  
St FIACRE**

[www.coiffure-st-fiacre.com](http://www.coiffure-st-fiacre.com)



Coiffure Conseil  
Sp  
System  
Professional

Changement de  
propriétaire

**02 38 45 60 05**

436 rue St Fiacre  
45370 Mareau-aux-Prés

**vision  
JOUBERT**



8 PLACE DU MARTROI  
45130  
Meung sur Loire

**02.38.44.32.41**

[meung-sur-loire@leslunetiers.fr](mailto:meung-sur-loire@leslunetiers.fr)

[vision-joubert.com](http://vision-joubert.com)



**ATELIERS  
LORIN**

Fabricant depuis 1976  
DEVIS GRATUITS

Olivier LORIN 06 76 61 22 06

Confection et installation de stores extérieurs  
de rideaux non feu pour collectivités  
Stores intérieurs - Volets roulants  
Particuliers - Entreprises

**45370 MAREAU AUX PRES**  
[atelierslorin@wanadoo.fr](mailto:atelierslorin@wanadoo.fr)

Tél. 02 38 45 60 23  
Fax 02 38 45 62 70



# Édito

## FORMONS LES CITOYENS DE DEMAIN

Toutes les informations  
de la commune  
sont disponibles

- Sur le site de la commune : [mareauauxpres.com](http://mareauauxpres.com)
- Sur le facebook  de la commune :  
mairie de Mareau-aux-Prés
- Sur l'application mobile :  PanneauPocket
- Sur le panneau lumineux  
situé au niveau de la halle

Directeur de publication :  
Bertrand Hauchecorne

Rédaction :  
commission communication

Commission photos :  
Mairie, associations

Design :  
Éditions Le BAKH

Réalisation & Régie publicitaire :  
Éditions Le BAKH  
[contact@editions-lebakh.fr](mailto:contact@editions-lebakh.fr)  
02 38 49 00 79  
Imprimé en France

**CHÈRE MAREPRÉSIEUNNE,  
CHER MAREPRÉSIEUN,**

Le Conseil municipal des jeunes s'est réuni pour la première fois en septembre. Élus par leurs camarades en fin d'année scolaire, ils sont déjà plein d'enthousiasme et plein d'idées. Par ailleurs, les élèves de CM2 ont eu le privilège de visiter l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> octobre dernier grâce à notre députée, Stéphanie Rist.

Les questions ont fusé, pleines de bon sens. Clou de la visite, les enfants ont admiré dans la cour d'honneur du palais Bourbon, les dix statues des « dix femmes en or » des Jeux olympiques.

Récemment, l'ancien ministre de l'Économie et des Finances a fustigé les communes pour leurs dettes excessives. Sachez que nos budgets sont en équilibre, nos emprunts dûment encadrés et réservés à l'investissement pour préparer l'avenir et que notre dette est dérisoire par rapport à celle de l'État. Parallèlement on nous encourage à réduire le personnel municipal.

Croyez bien que notre personnel actuel est indispensable à la bonne marche de la commune. Compte tenu des dossiers divers et variés à traiter,

l'urbanisme, l'agence postale, l'état civil, la liste électorale et la comptabilité, sans oublier l'accueil indispensable du public, les trois personnes du secrétariat ne sont pas de trop. De même, nos quatre agents techniques ne chôment pas. Quant aux agents de l'accueil périscolaire, leur nombre est contingenté par la réglementation. Le diminuer, serait restreindre les services publics, si indispensables à vous tous. C'est l'occasion de remercier tous les agents qui ont à cœur la bonne marche de la commune.

Saluons l'ouverture d'une micro-crèche privée au centre bourg. Cela complètera et diversifiera l'offre d'accueil des très jeunes enfants sur notre commune.

L'hiver approche avec ses journées plus courtes mais également ses fêtes. Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons qu'il soit source de satisfaction et de bonheur.

**Le Maire  
Bertrand Hauchecorne**



# SOMMAIRE

	3	Éditorial
Travaux et sécurité	6	
	7	Recensement de la population
Retour en images	8-9	
	10	S'inscrire sur la liste électorale
Rentrée scolaire	11	
	12	Le soutien municipal pour l'enfance



Le restaurant scolaire

13

14-15

Le budget dédié au fonctionnement des temps scolaires et périscolaires

Agence postale communale

16

17

Bibliothèque

Associations

18-25

26

Agenda  
État Civil

# TRAVAUX

## Les travaux achevés

- Le parking au niveau de la micro crèche, rue Saint Fiacre, a été réalisé. Seront intégrés par la suite des points d'éclairage et diverses plantations.
- La reprise de la chaussée et la création d'un puisard ont été effectuées rue des Muïds pendant les vacances de la Toussaint pour permettre l'évacuation des eaux pluviales et éviter ainsi les inondations chez les riverains.
- Les changements de panneaux de limitation de vitesse ont été effectués au Vieux Bourg. La limitation passe à 50 puis à 30 km/h dans sa traversée avec la création d'une ligne blanche axiale continue.
- Plusieurs panneaux d'indication et de panneaux routiers ont été renouvelés. **2**
- Les emplacements réservés aux PMR (Personne à Mobilité Réduite) ont été créés ou retracés sur les parkings. **1**
- La prolongation de la limitation à 30 Km/h dans la rue Neuve a été réalisée.
- Les marquages au sol, de type bandes d'arrêt des Stop ont été repeints.

## Les travaux en cours

- L'allée de Setten va être enrobée.
- La chicane provisoire de la rue du Stade va être réalisée en dur. Les essais réalisés pour réduire la vitesse ont été concluants, cet aménagement est donc pérennisé.
- L'extension du restaurant scolaire se poursuit. **3**
- La réfection de la chaussée rue des Cerisiers (à côté des kinésithérapeutes) va s'opérer prochainement.

## Acquisitions

### Pour les services techniques :

- Tondeuse
- Souffleur thermique



Emplacement PMR



Restaurant scolaire



Avant



Après

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'année prochaine, notre commune réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

## Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.



## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population :

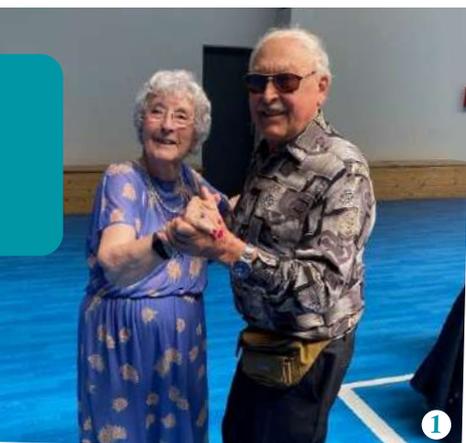
- âge,
- profession,
- moyens de transport utilisés,
- les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :  
mairie@mareauauxpres.com

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :  
le-recensement-et-moi.fr



1



5



2



6



8



3

- 1 14 avril 2024 - Printemps des séniors
- 2 14 avril 2024 - Randonnée pédestre Comité des fêtes
- 3 14 avril 2024 - Carnaval APE
- 4 19 avril 2024 - Inauguration des logements
- 5 8 mai 2024 - Commémoration
- 6 20 mai 2024 - Concert du Knabenmusik de Meersburg
- 7 25 mai 2024 - Inauguration fresque
- 8 26 mai 2024 - Les prairials
- 9 9 juin 2024 - Balades solidaires
- 10 22 juin 2024 - Concert la Fraternelle
- 11 30 juin 2024 - Kermesse APE



9



8

4



7



10

# N IMAGE



- 12 18 juin 2024 - Appel du 18 juin
- 13 5 juillet 2024 - Réunion publique le Trépoix
- 14 11 juillet 2024 Elections Conseil municipal des enfants
- 15 14 juillet 2024 - Bal du 14 juillet
- 16 14 juillet 2024 - Discours de Mr le Maire
- 17 18 août 2024 - Commémoration du sacrifice de trois résistants victimes le 18 août 1944
- 18 7 septembre 2024 - Forum des associations
- 19 15 septembre 2024 - Jardins en Fête Mareau Z'Idées
- 20 22 septembre 2024 - Fête du K-Rouge



# S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

## Inscription LISTES ELECTORALES

Afin de pouvoir voter aux élections, il faut être inscrit(e) sur les listes électorales. La demande d'inscription est possible toute l'année jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

### Inscription automatique (pas de démarche particulière à faire)

- Tout citoyen ou citoyenne français(e) qui atteint l'âge de 18 ans – **et qui a accompli les formalités de recensement citoyen à 16 ans** – est inscrit automatiquement sur les listes électorales
- Les citoyen(ne)s obtenant la nationalité française sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.

### Inscription non automatique

- Le recensement citoyen n'a pas été effectué à vos 16 ans
- Vous avez déménagé ou vous souhaitez vous inscrire dans une autre commune
- Vous êtes citoyen(ne) européen(ne) résidant en France

### L'inscription est possible en ligne sur le site Service-Public.fr dédié :

Pièces **numérisées** à fournir :

- justificatif d'identité (Carte d'Identité ou Passeport)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau, gaz..)
- si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous devez fournir en plus une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale

### Inscription en Mairie :

- **compléter le CERFA n° 12669\*02** (ou le **CERFA n° 12670\*02** pour les citoyens européens – vote uniquement dans le cadre d'élections municipales ou européennes)
- **présenter un justificatif d'identité et de nationalité** : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande d'inscription
- **présenter un justificatif de domicile prouvant l'attache avec la commune**



Inscription par courrier - attention c'est la date de réception du courrier qui est prise en compte et non pas celle de l'envoi :

- **compléter le CERFA n° 12669\*02** , (ou le **CERFA n° 12670\*02** pour les citoyens européens) et adresser votre demande d'inscription accompagnée des justificatifs d'identité et de domicile

**En cas de changement d'adresse dans la même commune vous devez fournir la version numérisée d'un document justificatif de votre nouveau domicile et utiliser ce téléservice :**

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372)

# RENTRÉE SCOLAIRE

- Le périscolaire, ce sont 189 enfants scolarisés à la rentrée de septembre 2024, 68 en maternelle, et 121 en primaire.
- Le périscolaire, c'est une équipe de 11 agents qui œuvrent pour faire tourner les services (Les ATSEM dans les classes, le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire avant et après l'école, et l'accueil périscolaire du mercredi).
- Le périscolaire, ce sont 143 enfants inscrits au périscolaire du matin et du soir, dont une moyenne de 50 enfants bénéficiant de l'aide aux leçons.
- Le périscolaire, ce sont 150 enfants inscrits quotidiennement au restaurant scolaire.
- Le périscolaire, c'est un mercredi d'accueil ponctué d'activités et de moments de détente collectifs.
- Le périscolaire, c'est de la responsabilité :

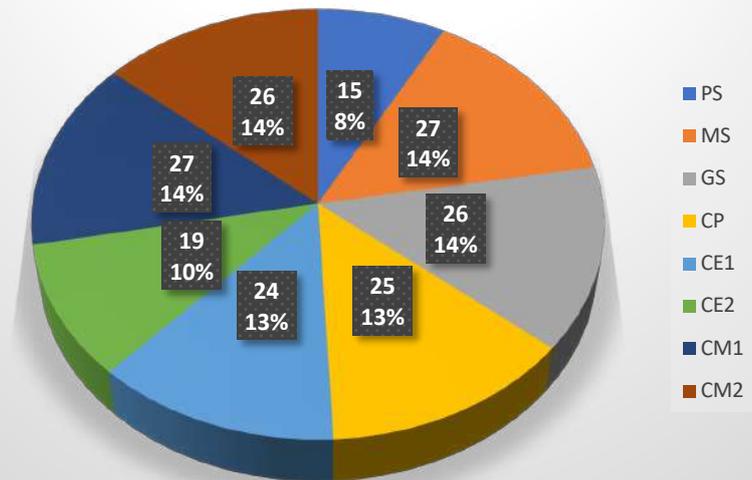
■ un taux d'encadrement à respecter, différent selon l'âge des enfants

■ des locaux aux normes pour l'accueil collectif des mineurs, locaux qui doivent être déclarés par le biais d'une fiche unique de déclaration au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil en téléprocédure auprès de la DSDEN (*direction des services départementaux de l'Éducation nationale*).

■ des formations prises en charge par la commune pour les agents, donc celle de la directrice qui se doit d'avoir son BAFD. Cela est précisé dans la Réglementation des SDJES (*Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports*) de la région Centre Val de Loire qui précise que les accueils périscolaires ou extrascolaires organisés pour une durée de plus de 80 jours et pour un effectif supérieur à 80 mineurs exige un directeur titulaire d'une qualification professionnelle.

■ des obligations administratives : des formulaires de contact en cas d'urgence, la mise en place d'un PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*) qui est un processus obligatoire pour tous les établissements scolaires qui permet de se protéger face aux risques majeurs qui peuvent survenir au sein de notre établissement, des normes d'hygiène, des exercices d'évacuation et d'intrusion. C'est également le cas pour le restaurant scolaire qui se doit de respecter l'HACCP (*Hazard Analysis*

## Elèves rentrée 2024



*Critical Control Point*), méthode qui permet de prévenir et d'identifier les dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire, et ce par le biais d'une formation obligatoire. C'est également la prise de température des aliments en livraison, la prise de température des chambres froides, le plat témoin à effectuer quotidiennement en cas de contrôle et/ou d'intoxication...

- **Le périscolaire, c'est de l'humain : une relation de confiance entre enfants, parents et agents, pour laquelle nos agents super polyvalents deviennent animateurs, confidents, infirmiers, compagnons de jeux, parfois juges de paix...**
- **Le périscolaire, c'est également un environnement dans lequel évolue votre enfant. Cet environnement est toujours en mouvement, se transformant selon les saisons, et les fêtes ponctuant notre calendrier... A ces moments précis, l'imagination des animateurs, et les mains magiques de vos enfants se mettent en symbiose pour réaliser de magnifiques décorations, et autres œuvres d'art, afin que tous, des plus petits aux plus grands, s'impliquent à décorer les locaux, à participer aux manifestations communales, à égayer ces moments d'échange !**

***Merci aux agents et à vos enfants pour ces moments de partage !***

# LE SOUTIEN MUNICIPAL POUR L'ENFANCE

La commune a toujours œuvré pour répondre le plus favorablement possible aux demandes de toutes les instances concernées par les affaires scolaires : le corps enseignant, les agents, les familles, le tout dans l'intérêt des enfants.

La commune propose donc différents accompagnements en ce sens.

■ afin d'aider les élèves à avancer dans leurs devoirs, la commune a mis en place l'aide aux leçons depuis déjà plus de 20 ans. Cette aide se déroule en parallèle de l'accueil périscolaire du soir, elle est gérée par les agents périscolaires. Cette aide est gratuite pour les familles, ces dernières paient la prestation de l'accueil périscolaire du soir, sans coût supplémentaire.

■ afin d'aider les élèves en difficulté un soutien scolaire a vu le jour en septembre 2023. Il a été proposé par le corps enseignant et la mairie a soutenu ce projet. Le soutien scolaire est encadré par des enseignantes, et la mairie prend en charge leurs salaires. Cela concerne tous les élèves en ayant besoin, indépendamment de leur niveau scolaire.

■ Comme la majorité des établissements en France, une remise de prix est organisée en fin d'année scolaire. Elle concerne les CM2, futurs collégiens, qui se voient offrir la calculatrice demandée par notre collège de secteur. Mais savez-vous que les CM1 se voient également offrir un dictionnaire ? Cela a été instauré par la commune dès 2000.

## MAREAU AUX PRES À la découverte du fonctionnement de la vie communale



Les élèves de CM1 de l'école de Mareau aux Pres participent pour la première fois à une séance de conseil municipal. Ils ont été accompagnés par Monsieur le Maire, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Directeur de l'Éducation, Monsieur le Directeur de l'Équipement et Monsieur le Directeur de l'Environnement. Une séance qui a permis aux élèves de découvrir le fonctionnement de la vie communale et de participer à la prise de décision. Cette séance a été organisée par la commune de Mareau aux Pres.

Une séance au cours de la vie communale présidée par Monsieur le Maire.

■ Les CM2 sont accueillis chaque année par Monsieur le Maire afin de leur expliquer le fonctionnement de la commune, le rôle des élus... cette « tradition mareprésiennne » existe depuis maintenant 27 ans ! En effet, c'est en juin 1997 que les CM2

ont été reçus pour la première fois par Bertrand Hauchecorne, Maire depuis 2 ans à cette époque de notre commune.

■ La tarification à 1€ : il s'agit de la mise en place d'une tarification sociale dans notre cantine. C'est un dispositif proposé par l'Etat aux communes de moins de 10 000 habitants qui possèdent la compétence restaurant scolaire. Le Conseil municipal a délibéré sur ce sujet et l'a approuvé afin d'aider les familles les plus modestes. Cette tarification a été intégrée à notre grille tarifaire, et les familles mareprésiennnes concernées en bénéficient depuis la rentrée scolaire de septembre 2021.

■ Lors de la proposition de classes vertes, de sorties... envisagées par le corps enseignant, les élus répondent toujours favorablement à ces projets pédagogiques. Lors de l'année scolaire 2023-2024, les élèves sont partis en classe découverte en milieu montagnard. Nous pouvons également citer comme dernières escapades la visite de l'Assemblée Nationale, ainsi que la journée aux jeux paralympiques.

■ Le soutien de la commune se traduit également par l'attention apportée aux opinions et idées de ses administrés, et notamment de ses jeunes administrés. Ainsi l'idée d'instaurer un Conseil municipal des Enfants est née !

Les élections ont eu lieu en juin 2024, afin que ce Conseil des enfants nouvellement constitué soit opérationnel dès la rentrée scolaire de septembre.

Le Conseil Municipal des Enfants est constitué de 12 élèves (10 titulaires et 2 suppléants, 6 CM1 et 6 CM2).

Les enfants ont été élus par leurs camarades de classes pour une durée de 2 ans maximum.



## Il va permettre aux enfants élus :

- **d'apprendre** la démocratie et le rôle de citoyen,
- **de participer** à certaines manifestations et cérémonies organisées par la commune,
- **de recueillir** les idées des autres enfants puis de les représenter en prenant la parole,
- **de découvrir** et comprendre le fonctionnement d'une commune, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble,
- **de participer** à la réalisation de projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc.),
- **de servir** d'intermédiaire entre le Conseil Municipal des adultes et les enfants.



Un premier Conseil s'est tenu le samedi 21 septembre dans la salle de Conseil municipal afin de développer les modalités de fonctionnement aux nouveaux jeunes élus.

Nous attendons avec impatience l'émergence de leurs idées !

# LE RESTAURANT

Depuis le mois d'avril, le chantier du restaurant scolaire a débuté. Il va subir des transformations notables durant ces travaux, dont l'achèvement serait prévu en mai 2025.

Ces travaux visent à :

- Agrandir la salle de restauration
- Créer un espace sanitaire
- Redistribuer les zones vestiaires, bureau

Ce chantier a nécessité la délocalisation de la prise des repas dans la salle polyvalente. Aucun autre local n'était assez grand pour accueillir tous les élèves fréquentant le restaurant scolaire, ni correctement aménagé pour y stocker la zone de préparation et de cuisson. Cette contrainte a eu plusieurs conséquences.



## Sur le plan alimentaire :

Les responsables du restaurant n'ont plus la possibilité de réceptionner leurs approvisionnements, de cuisiner sur place (leurs four, sauteuse, friteuse... ne pouvant être intégrés dans la cuisine de la salle polyvalente). Ainsi la solution trouvée a été de faire appel à un prestataire extérieur (Api Restauration) qui travaille en liaison froide. On parle de liaison froide lorsque le lieu de production est différent du lieu de consommation et que la livraison entre les 2 sites se fait à température < 3 °C. Néanmoins le Conseil ne souhaitait pas perdre en qualité sur les repas proposés, d'où le choix porté à Api restauration dont la majorité des plats sont « fait maison » avec le choix d'approvisionnements locaux.

## Sur le plan organisationnel :

Toute l'organisation de la pause méridienne a dû être repensée ! Tout d'abord, au niveau de la sécurité lors du parcours emprunté quotidiennement entre l'école et la salle polyvalente pour y emmener les élèves. Des barrières de sécurité ont été installées le long de la route, et le nombre d'agents encadrants lors de cette traversée est plus conséquent. Tout a été réfléchi pour combler les manquements dus à l'implantation de la salle polyvalente (pas de porte-manteaux, délimitation de l'espace salle de restauration effectuée avec des

grilles séparatrices...) Cela implique également de la part des agents techniques de la manutention supplémentaire : lors d'une manifestation communale, toute la salle de restauration doit être démontée, et bien entendu, lavée en urgence le lundi matin avant la remise en place pour des raisons d'hygiène évidentes.

## Sur le plan financier :

Faire appel à un prestataire extérieur implique un tarif unique (mais différent selon que l'élève soit en maternelle ou en primaire) alors que nous facturons les familles selon une grille tarifaire de quotient familial, complété d'un tarif social cantine à 1€. Le choix des élus est de ne pas avoir impacté ces coûts supplémentaires aux familles. Cela a également un impact sur la location de la salle. En effet, la salle du restaurant scolaire étant installée jusqu'à la fin des travaux, nous bloquons dans la majorité des cas la location privée, sauf réservations prises en amont du début de chantier. Cela engendre un manque à gagner pour le budget de la commune.

## Sur le plan associatif :

Tel que précisé ci-dessus, la salle du restaurant scolaire est à tenir dans la salle polyvalente, tout au long des travaux. Cela complexifie l'organisation des créneaux hebdomadaires dédiés aux associations utilisant la salle pour leurs activités, cela génère également du travail supplémentaire aux bénévoles des associations lors des manifestations le week-end, manifestations nombreuses, car « il se passe toujours quelque chose à Mareau-aux-Prés » ! Ils se doivent de démonter la salle du restaurant scolaire, puis de la remettre en place, quand ils ont besoin de la totalité de la salle. L'équipe municipale tient à remercier toutes les associations concernées pour leur coopération et leur patience tout au long de ce chantier conséquent qu'est celui de l'extension du restaurant scolaire.



# Le budget dédié au fonctionnement des temps scolaires et périscolaires

La commune définit annuellement le budget alloué à chaque compétence dont elle a la charge : les dépenses liées aux services techniques, à l'entretien de la voirie..., mais aussi au fonctionnement de l'école, de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire.

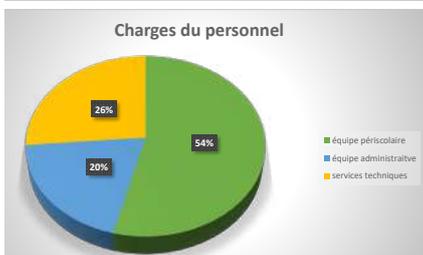
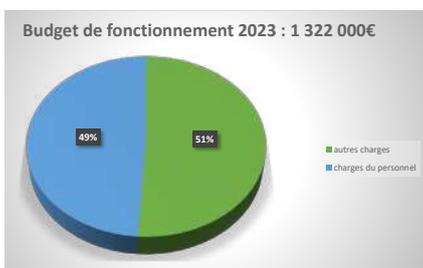
11 agents territoriaux sont dédiés au fonctionnement des temps scolaires et périscolaires, soit 25% du budget de fonctionnement 2023 pour un montant de 359 730 €.

## Le fonctionnement du périscolaire

Le budget 2023 s'élève à 62 000 €, auquel s'ajoutent les charges du personnel d'un montant de 215 838 € pour 2023.

Pour votre information, les recettes générées par le périscolaire sont de deux ordres : la facturation aux familles, et l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales par le biais d'une convention d'objectifs et de financement au titre de la prestation de service d'accueil de loisirs sans hébergement périscolaire. Ces recettes couvrent à peine ¼ des dépenses, le reste est supporté par la commune.

## Les agents



Parmi ces 11 agents, nous avons 1 directrice du périscolaire, 2 ATSEM (Agent Territorial spécialisé des Ecoles Maternelles) qui travaillent quotidiennement avec les professeurs de l'école maternelle, ainsi que 8 autres agents amenés à prendre en charge vos enfants dès 7 h 30 jusqu'à 18 h 30 !

4 agents sont à contrat à temps plein, 7 en temps non complet.

## Les dépenses spécifiques

Afin que ce service périscolaire fonctionne au mieux, la commune octroie un budget pour l'achat des fournitures administratives et périscolaires afin de proposer à vos enfants des activités manuelles et ludiques.

Un budget est également alloué pour la sortie de fin d'année de l'accueil périscolaire du mercredi (prise en charge des entrées et du transport), et pour des animations ponctuelles (prise en charge du coût des prestataires). En 2023, vos enfants ont pu se rendre dans un parc animalier et participer à différentes animations (draisienne, sarbacane et badminton).

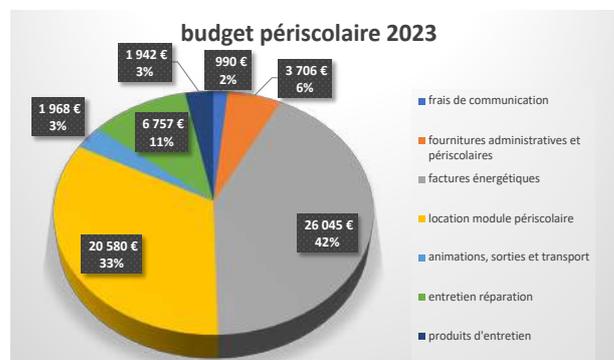
## Les charges fixes

La commune possède les bâtiments du périscolaire. Cela implique les factures énergétiques, les frais d'entretien et de réparation, les frais de



communication, les produits d'entretien.

De plus, depuis septembre 2023, nous louons un module périscolaire afin de pouvoir accueillir vos enfants dans le respect du taux d'occupation des bâtiments, et du taux d'encadrement, ce qui n'est pas négligeable dans le budget global alloué aux temps périscolaires.



## Le fonctionnement de l'école

Le budget 2023 s'élève à 99 090 € en 2023.

Tel que précisé ultérieurement, la commune met à disposition 2 ASTEM ainsi qu'un agent d'animation pour seconder les professeurs des écoles dans les 3 classes de maternelle.

## Les dépenses spécifiques

Un budget est alloué chaque année au corps enseignant afin de s'approvisionner en fournitures scolaires pour leurs classes. La base de calcul annuel est de 39 € par élève de maternelle, et 43 € par élève de primaire.

S'ajoute à cela les classes découvertes. La mairie vote, lors du Conseil municipal, sur la prise en charge d'un pourcentage de la charge restante aux familles, déduction faite de l'aide départementale, et de l'aide de l'Association des Parents d'élèves. A ce jour, l'aide octroyée aux familles mareprésiennes est de 40 % du reste à charge.

La mairie prend également en charge les transports des différentes activités effectuées pendant le temps scolaire (les séances de natation, les sorties pédagogiques...).

## Les dérogations scolaires

« Lorsque les écoles maternelles ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est

# Le budget dédié au fonctionnement des temps scolaires et périscolaires

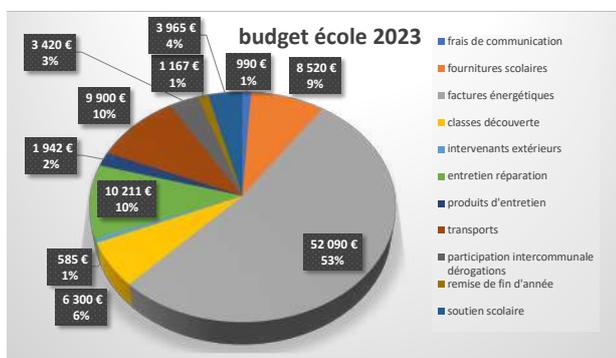
domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence » Article L212-8 Modifié par LOI n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 14 du Code de l'éducation.

Nous avons des enfants mareprésiens qui sont scolarisés dans d'autres communes. Nous sommes donc tenus de verser une participation intercommunale à la commune d'accueil.

## Les charges fixes

« La commune est propriétaire des locaux scolaires et doit en assurer la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement » Article L212-4 Modifié par LOI n°2022-296 du 2 mars 2022 - art. 10 du Code de l'éducation.

Le plus gros poste de dépenses demeure les dépenses énergétiques.



## Le fonctionnement du restaurant scolaire

Les 11 agents sont employés au moment de la pause méridienne pour la surveillance dans les deux cours de l'école, pour le service des repas, et pour effectuer le ménage après les services. Néanmoins les deux responsables du restaurant scolaire sont à pied d'œuvre dès 8h pour préparer les repas, et mettre en place la salle du restaurant scolaire.

Le budget 2023 s'élève à 72 100 €, auquel s'ajoutent les charges du personnel d'un montant de 143 892 € pour 2023.

Pour votre information, les recettes générées sont de deux ordres : la facturation aux familles, et l'aide octroyée par l'Etat pour avoir mis en place la tarification à 1€ pour les revenus les plus modestes. Ces recettes couvrent 38% des dépenses, le reste est supporté par la commune.

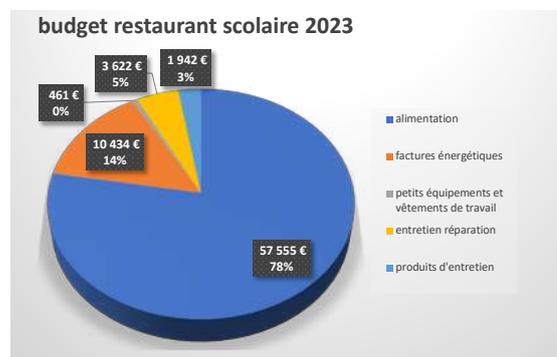
## Les dépenses

Chaque année, les agents responsables du restaurant scolaire nous transmettent leur demande pour le renouvellement de matériel (plats de services, couverts, vêtements de travail...).

La dépense la plus importante concerne l'achat de l'alimentation auprès de nos fournisseurs. Nous avons pu réduire les coûts en adhérant à Ozego, qui référence des produits et services à prix négociés chez nos fournisseurs.

## Les charges fixes

Cela implique les factures énergétiques, les frais d'entretien et de réparation et les produits d'entretien, produits spécifiques agréés HACCP et Ecolabel.



En dehors du budget de fonctionnement, il est important de noter que la commune investit régulièrement pour améliorer les structures scolaires et périscolaires.

Ces 2 dernières années, la commission Enfance-Ecole, en étroite collaboration avec la commission Travaux, a œuvré en ce sens. Voici une liste non exhaustive des investissements municipaux réalisés en faveur de l'école et du périscolaire :

- Réhabilitation de la cour de l'école primaire
- Rénovation de la cour de l'école maternelle
- Acquisition de mobiliers scolaires et périscolaires
- Acquisition de nouveaux ordinateurs
- Acquisition du logiciel périscolaire

D'autres investissements sont en cours de réflexion et/ou de réalisation, à savoir :

- L'extension du restaurant scolaire
- Le projet d'isolation des écoles
- Le projet de chaufferie groupée

D'autres investissements, en dehors des structures scolaires et périscolaires ont été réalisés et sont également dédiés aux enfants de notre commune : la zone 30 du centre-bourg pour leur sécurité, et l'acquisition de la structure multi-activités au Clos des Cerisiers pour leur plaisir. Bientôt le projet du parcours de santé va se concrétiser, parcours qui permettra aux enfants de se divertir en faisant du sport, et créer un lien intergénérationnel avec toute la population de notre commune.

# AGENCE POSTALE COMMUNALE



L'agence postale communale (APC), située dans les locaux communaux, à côté de l'accueil physique de la mairie, a fêté sa majorité cette année. C'est en effet lors du conseil municipal du 25 novembre 2005 que les élus se sont prononcés pour l'ouverture d'une agence postale dans les bureaux du secrétariat de mairie, compte tenu de la décision de la Poste de fermer le bureau de Mareau.

## Ainsi l'agence postale a ouvert le 2 janvier 2006.

Depuis, la configuration de l'accueil a évolué, les outils informatiques également, et cela dans un souci de maintenir ce service à nos administrés. L'accueil de l'APC se situant dans l'accueil de la mairie, ses horaires d'ouverture sont donc calés à ceux de la mairie.

Bien entendu, les services rendus à la population ne sont pas aussi étendus qu'un bureau de poste. Les agents sont ravis de vous accueillir pour faire partir vos courriers, recommandés et colis. Ils sont habilités à garder vos courriers et colis avisés pendant 15 jours, le temps que vous veniez les récupérer dans notre agence postale. Néanmoins ils ne sont pas habilités à effectuer des opérations de la Banque postale, le poids et taille des colis sont limités, et ne proposent pas toute la gamme de produits que la Poste possède, telle que la téléphonie mobile.

Nous vous rappelons également que les agents sont des employés administratifs de la mairie, et non des agents de la Poste, cela implique que leurs compétences se limitent aux produits et activités qu'ils sont en mesure de pratiquer dans le cadre de l'Agence postale communale.

Au fil de ces 18 années, nous avons constaté une augmentation notable de la fréquentation de l'APC, directement liée à la fermeture du bureau de Poste de Cléry, à la baisse de l'amplitude d'ouverture des bureaux de poste avoisinants, et la croissance des commandes sur internet. Notre APC rend non seulement service aux mareprésiens, mais aux

**Mareau aux Prés** Nos horaires

En période scolaire	
Lundi	8h30 - 12h00 / 15h00 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h00 / 15h00 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h00
Judi	8h30 - 12h00 / 15h00 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h00
Samedi	9h00 - 12h00

En vacances scolaires	
Lundi	8h30 - 12h00
Mardi	8h30 - 12h00
Mercredi	8h30 - 12h00
Judi	8h30 - 12h00
Vendredi	8h30 - 12h00

fermée le samedi précédent les vacances, et ceux inclus dans cette période.

nombreux habitants des villages voisins, et des gens de passage sur la route départementale. Aux heures d'ouverture, 85% des demandes que nous traitons concernent l'Agence postale. Ainsi, afin d'octroyer du temps aux agents dans l'optique de répondre à leurs missions administratives, et gérer les dossiers dans les délais (état-civil, urbanisme...), l'accueil physique est depuis 2 ans fermé 2 après-midis par semaine.

Pour conclure, nous savons que ce service rendu convient à tous, et c'est le propre de nos petites communes rurales que de maintenir le maximum de services. Il n'en reste pas moins que cela représente une tâche supplémentaire que les agents cumulent à leurs missions d'origine. Les pannes informatiques (matériel fourni et géré par le groupe la Poste), les pertes de courriers et/ou colis, les divers soucis concernant la tournée du facteur... ne sont pas de leurs compétences. Il n'est donc pas nécessaire de se permettre de les blâmer pour des dysfonctionnements indépendants de leurs volontés. Les agents sont toujours ravis de vous accueillir, nous vous incitons donc à leur montrer le respect et la politesse qu'ils méritent.

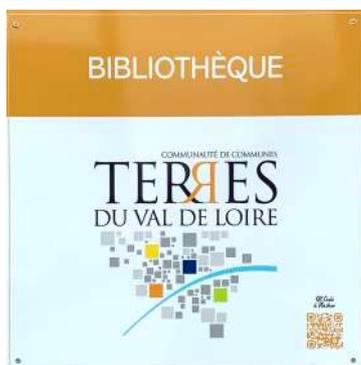
# BIBLIOTHÈQUE

## Salon du livre :

Organisé par l'association Val de Lire, la CCTVL et la mairie de Mareau-aux-Prés

Le salon du livre Jeunesse Val de Lire, 40<sup>ème</sup> édition, aura lieu les **28-29-30 mars 2025** dans la salle polyvalente de Mareau-aux-Prés

Le vendredi sera consacré aux écoles, les samedi et dimanche seront ouverts à tous.



## Accueil des classes à la Bibliothèque

Nous accueillons les élèves des classes maternelles à la bibliothèque. Des moments de lecture sont proposés par les bibliothécaires de Beaugency, en présence des professeurs des écoles et de parents.

## Livres

400 documents ont été renouvelés en octobre pour offrir aux lecteurs des nouveautés.

## Ateliers d'écriture

Chaque mois une séance d'écriture est menée par une animatrice de l'association « Parole et écrit » avec deux thèmes au choix.

Des jeux de mots clôturent la séance. L'adhésion est de 20 euros pour l'année.

## Petite enfance

Les bénévoles se déplacent à la crèche des Marmousets à Cléry-Saint-André pour un temps de lecture.

Des histoires courtes, un moment agréable de partage et de lecture avec les enfants et leurs assistantes maternelles.

**Renseignements pratiques : la bibliothèque est animée par une équipe de 16 bénévoles qui vous accueillent**

**Horaires :** lundi 15h -17h ; mercredi 10h -12h / 14h30 -17h ; samedi 9h30 -12h

**Tarifs :** 5 € pour les habitants de Mareau ;

10 € pour les habitants des autres communes

**Tél :** 02.38.64.05.42 - **mail :** mediatheque@mareauauxpres.fr

## LA LOIRETEK

C'est une médiathèque numérique accessible pour tous les Loirétains : des ressources pour tous les goûts, des films, des jeux, et des activités pour les enfants. Il est important de souligner que c'est un service gratuit pour les adhérents des médiathèques du Loiret.



## DIVERS MAGAZINES À VOTRE DISPOSITION

### Adultes :

- « Que choisir »
- « Mon jardin ma maison »
- « Le Journal de la Sologne »
- « Santé magazine »

### Enfants :

- « Popi »,
- « J'aime lire »

Conditions d'emprunt

Vous pouvez emprunter 2 CD et 2 DVD. 2 magazines, 12 livres

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

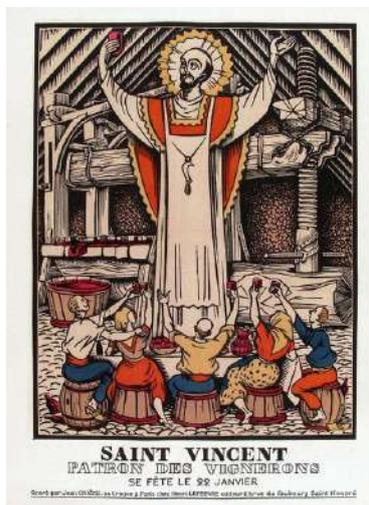
## Les Amis de La Cave Mareau (ACM)



Notre association a pour finalité de rapprocher les habitants des villes et des campagnes, autour d'activités agricoles, environnementales et patrimoniales.

Les adhérents de l'association des **Amis de la Cave de Mareau** cultivent de la vigne. Ceux qui le souhaitent sont responsables d'un rang de vigne, où ils effectuent tous les travaux manuels au cours de l'année.

D'autres activités sont organisées autour de l'agriculture en collaboration avec les **agriculteurs locaux**. Quelques sorties sont proposées afin de découvrir, cueillir et récolter plantes, fleurs et fruits sauvages comestibles (glanage de noisettes, noix, cerises, pissenlit, ail des ours, sureau, mûres...).



Naturellement cette dynamique associative est l'occasion de **rendez-vous conviviaux** (repas de vendanges, cassage de noix ou noisettes, ateliers culinaires gourmands, transmission et partage des savoir-faire, participation à des fêtes comme le Festival de Loire, les Jardins en Fête de Mareau...)

Les **Amis de la Cave de Mareau** peuvent louer une salle, jusqu'à une trentaine de personnes,

pour y organiser des événements, tels que des anniversaires.

Pensez à réserver votre journée du **samedi 25 janvier 2025** pour la fête de **Saint-Vincent**, patron des vignerons. Nous organiserons un repas avec dégustation de vins des producteurs locaux.

**N'hésitez pas à prendre contact avec nous au : 550 rue des Muïds à Mareau-aux-Prés : [cave.mareau@gmail.com](mailto:cave.mareau@gmail.com)**

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes est heureux de finir la saison avec cette belle marche sauvée des averses.

Il a repris ses activités dès octobre avec sa soirée paella. Vous étiez nombreux à vous défouler et danser avec le super orchestre Fabien Thomas.

En plus de nos activités, nous sommes heureux d'avoir pu contribuer à faire plaisir à nos jeunes en offrant 1000 € à l'APE (Associations des Parents d'Élèves) et au bien-être des malades d'Alzheimer....

**Venez nous rejoindre pour continuer nos actions !**



## Art aux Prés



Le 22<sup>ème</sup> Salon des Prairials de l'association l'Art Aux Prés a eu lieu les 25 et 26 mai dans la salle polyvalente de Mareau avec comme invités d'honneur Mathilde MILLOT peintre et Denis Pugnère sculpteur.

Lors du vernissage, l'école de musique nous a interprété quelques morceaux musicaux, au cœur de l'exposition des dessins des enfants débutants et confirmés et des œuvres des adhérents, tableaux et sculptures.



Discours

De nombreux artistes amateurs régionaux ont également répondu présents. Plus de 450 visiteurs sont venus admirer les 237 œuvres, toutes catégories confondues, des 42 artistes (27 adultes et 15 enfants).

Après les allocutions de Chantal BUREAU présidente, Bertrand HAUCHECORNE Maire, Christophe CHAILLOU Sénateur et de Ludivine RAVELEAU, Conseillère Départementale, tous ont souligné l'importance de la vie culturelle pour notre village.

Les prix ont été décernés :

**Le magasin des BOZART a décerné des prix pour les œuvres peinture :**

- Enfant débutant : Lucie Auclair **1**
- Enfant confirmé : Maïa Vincente Perdereau **2**
- Adulte : Sylvie Hauchecorne. **3**



1



2



3



4



5

**La mairie a décerné plusieurs prix également :**

- Enfant débutant : Alice Pelletier pour *le roi lion*, **4**
- Enfant confirmé : Romuald Dubost pour *chat de ville*, **5**
- Adulte peinture : Marie-Thérèse Chesneau pour *Chat*, **6**
- Modelage : Jacqueline Vogel pour *Rémi*.



6

A la suite de l'ouverture du salon, une fresque aux couleurs vives, installée au-dessus du bar de la salle polyvalente, a été révélée. Constituée d'un assemblage de tableaux peints sur contreplaqué, elle représente les activités associatives et l'identité de notre commune.

Elle a été réalisée par les élèves des ateliers de l'Art aux Prés avec leurs enseignants, Lionel Martin pour les enfants et Jean-Philippe Boin pour les adultes.

Cette exposition a été un grand succès tant par le nombre de visiteurs que par la qualité des œuvres.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réalisation de cette exposition, tant sur la préparation, le montage, la participation et le démontage,

Un grand merci aux différents partenaires,

Un grand merci aux communes de Mareau-aux-Prés et de Mézières-Lez-Cléry, le Conseil Départemental, et la Mairie de Dry pour les subventions octroyées et le prêt de matériel.

Un grand merci aux pépinières Amary et Gatelier pour le prêt de plantes et fleurs qui ont décoré le salon.

# LA VIE DES ASSOCIATIONS



Inauguration de la fresque

Si vous êtes intéressé par la pratique du dessin, de la peinture, du modelage, venez nous rejoindre. L'adhésion annuelle adulte-enfant est de 25 euros (20 € pour les habitants de Mareau et Mézières).

Nous vous proposons durant cette saison 2024/2025 :

- Atelier peinture adulte - 8 séances le samedi - 30 euros la séance de 14 h à 18 h. (selon planning)
- Cours de sculpture sur terre - un jeudi et un samedi par mois - 60 euros ou 30 € la ½ journée de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, matériel fourni.
- Cours enfant le samedi matin de 9 h 30 à 10 h 45 et de 11 h à 12 h 30.
- Salon des "Prairials" les samedi 17 et Dimanche 18 mai 2025 dans la salle polyvalente de Mareau

#### Noms des artistes

Professeurs : Lionel Martin, Jean Philippe Boin

Enfants : Adèle Haudestaine, Lison Brosset, Eloise Buisson, Keira Sourisseau, Lara Bernadou, Romuald Dubost, Thelma Bougré.

Adultes : Patricia Barbet, Lysiane Bruneau, Chantal Bureau, Alain Chauveau, Maryse Dosne, Michèle Gaborieau, Sylvie Hauchecorne, Marie Claude Hureau, Arlette Sellier.

Pour tout renseignement : [atelier.artauxpres@gmail.com](mailto:atelier.artauxpres@gmail.com) ou auprès de la présidente **Chantal BUREAU 06 63 94 65 68**

## Mareau z'Idées

### Les Jardins étaient encore en fête à Mareau-aux-Prés

Qui dit septembre à Mareau aux Prés dit Jardins en fête. Et c'est ainsi qu'encore cette année, cet événement a rassemblé de nombreux visiteurs, curieux, amateurs des beaux-arts, musicophiles, le dimanche 15 septembre dans le village.

Bien évidemment, nos partenaires Les Fêlés de la Deuche, étaient à nouveau en première ligne pour transporter les visiteurs d'un point à l'autre, au bonheur des plus jeunes comme des nostalgiques de cette mythique voiture.

120 artistes dans une trentaine de jardins, ça déménage ! Peinture, sculpture, graphisme, danse, poésie, théâtre, musique - tout était au programme.

Une journée inoubliable, désormais un «classique» de Mareau aux Prés.

**Et vous ?** Envie d'accueillir des artistes chez vous, le temps d'une journée en 2025 ? Alors on vous donne dès à présent rendez-vous le dimanche 14 septembre 2025.



Contactez-nous par mail à : [mareauzidees@gmail.com](mailto:mareauzidees@gmail.com) !

## En ce temps là

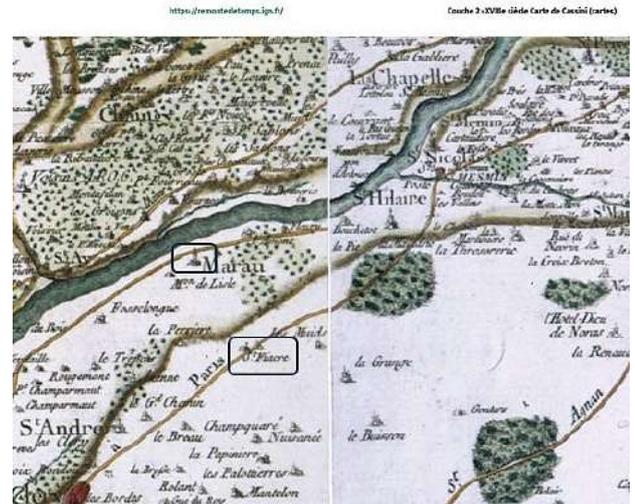


Avec la construction de la mairie et de l'école en 1843, le hameau de Saint-Fiacre commence à se modeler et à ressembler à ce que nous connaissons aujourd'hui. Cependant l'église de Mareau-aux-Prés est encore située au Vieux-Bourg.

Elle est dans un état de délabrement tel que le clergé, le conseil municipal et le conseil de fabrique décident, vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, après de longues négociations, de la déplacer dans le bourg actuel ainsi que le presbytère et le cimetière.

Il existait déjà une chapelle à l'angle de la rue Neuve et de la départementale, mais devenue bien national à la Révolution, elle avait été vendue puis transformée en grange.

L'association « En ce temps-là, à Mareau » vous propose de raconter, lors de son exposition, l'histoire de cette église et celle de l'église Saint-Avit de Mézières-lez-Cléry.



**EXPOSITION**

**Mareau Mézières  
leur patrimoine religieux**

**SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024**  
SALLE RABOLIOT 10h - 17h

Conférence par Anne-Marie Royer-Pantin  
" Mais à quel saint se vouer ?..."  
Samedi 23 novembre à 17h

**Conférence originale d'Anne-Marie Royer-Pantin,  
le 23 novembre 2024 à Mareau-aux-Prés**

### Mais à quel saint se vouer ?

Le bon saint Fiacre, patron des jardiniers ? Saint Vincent le si populaire protecteur de la vigne et des vignerons ? Saint Avit, le pieux ermite de Mézières, devenu abbé de Micy ? Ou l'un de ses disciples (un peu oubliés aujourd'hui...), saint Dié, saint Viâtre, saint Douillard, saint Eusice, voire saint Bomer ? Ou, pourquoi pas, saint Hippolyte le romain protecteur des chevaux ? Ou encore saint Eloi, protecteur des moutons et patron de ceux qui manient la charrue ? Depuis le Haut Moyen-Age, et pendant des siècles, le culte de ces nombreux saints a été très vivant dans les paroisses de Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry, inséparable de la vie quotidienne de nos ancêtres et de leurs traditions populaires.

Et tout cela compose un patrimoine à la fois religieux et ethnographique particulièrement attachant, qu'évoquera, en mots et en images, Anne-Marie Royer-Pantin, entre l'histoire et la légende, entre dévotions, processions et pèlerinages, confréries et fêtes patronales, vieilles croyances et coutumes locales.

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## La Fraternelle



La société musicale Fraternelle de Mareau est présente non seulement localement mais aussi sur le plan départemental car elle a reçu le dimanche 29

septembre le congrès départemental de l'UDESMA (Union Départementale des Ecoles et Sociétés Musicales et Artistiques). A cette occasion la mairie a remercié Mme Carole Grimault qui a été la directrice de l'école de musique pendant 10 années et a su aider l'association et l'école dans ses projets.

Pour cette rentrée scolaire l'association La Fraternelle a eu le plaisir d'accueillir **une nouvelle directrice Olivia Pinon et 3 nouveaux professeurs** de musique pour continuer de proposer une formation et des prestations de qualité à ses adhérents, élèves, musiciens et son public.

La Fraternelle se prépare à vous accompagner en musique pour cette nouvelle année scolaire et vous donne de nombreux rendez-vous avec un agenda déjà bien rempli pour cette première période de l'année: Scène ouverte, Fête des Plantes, commémoration du 11-11 et concert de Ste Cécile à 16 h à Mareau ce même jour avec l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre (champion de France et vice-champion d'Europe d'orchestre d'harmonie), **concert de Noël le 7 décembre salle des garennes et concerts d'hiver dans la salle polyvalente les 1 et 2 février**. Vous pouvez retrouver ces informations sur son site internet.

Cette année encore tous les élèves et musiciens espèrent vous retrouver et partager ces petits moments comme autant de parenthèses musicales dans votre quotidien, en espérant qu'ils vous enchanteront.



Médaille de la commune - Carole Grimault

## Gym

Depuis le 9 septembre 2024 nous avons recommencé nos activités :

- Le lundi de 9h à 10h30 et de 10h30 à 11h30 marche nordique animée par Rodolph
- Le mardi de 20h à 21h Gym abdo/fessier animée par Odile
- Le Mercredi de 9h30 à 10h30 gym adaptée animée cette année par Océane (psychomotricienne)
- Le jeudi de 18h30 à 19h30 marche nordique dynamique animée également par Rodolph
- Le vendredi de 9h à 10h et 10h à 11h Pilates animé par Mélanie

Lors du forum des associations en septembre, il nous a été demandé un cours de Pilates le soir. Nous sommes dans l'attente d'une animatrice pour assurer ce cours.

Pour tous renseignements, nous vous remercions de vous adresser à :

Mme GUENARD Odile 06 33 08 21 28  
Mme CHABROUX Corinne 06 86 50 18 52  
Mme THIERRY Joelle 02 38 45 66 68

**VOUS POUVEZ VENIR NOMBREUSES  
ET NOMBREUX TOUT AU LONG DE LA  
SAISON 2024/2025 !**



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL TIR DU LOIRET

L'Assemblée Générale du Comité Départemental de Tir du Loiret dont le siège était à Mareau aux Prés, s'est tenue le samedi 28 septembre 2024 à AMILLY.

Sylvain EDINE, Président, ne se représentait pas. Il est remplacé par Nathalie TORNETTO, Présidente du club de tir de La Chapelle St Mesmin. Le siège social se déplacera à l'adresse de la nouvelle présidente. **La saison passée, le Comité comptait 2569 adhérents.**

## MAREAU TIR

Comme tous les clubs d'une fédération olympique, Mareau Tir a renouvelé son bureau avant les Assemblées Départementales, régionales et nationales.

Le nouveau bureau élu pour 4 ans se compose de :

- |                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| • Sylvain EDINE    | Président          |
| • Gérard COMMUNEAU | Vice-Président     |
| • Edwige ROSSIGNOL | Secrétaire         |
| • Aymeric CARRE    | Secrétaire Adjoint |
| • Pascale EDINE    | Trésorière         |
| • Patrick MICHAULT | Trésorier Adjoint  |
| • Gaëlle EDINE     | Membre             |
| • Xavier AUGUET    | Membre             |

**Le club comptait la saison dernière 75 adhérents (22 licenciés FFTIR et 53 licenciés UFOLEP) de 8 à 85 ans dont 30 % de jeunes et 25 % de féminines.**

Un de nos adhérents, Jean Yves GOIN, nous a quittés en janvier dernier suite à une longue maladie. Il était membre du bureau, formateur, tireur, responsable du matériel et des compétitions UFOLEP, arbitre spécialisé en arbalète, élu au Comité régional UFOLEP. Il était très apprécié au sein du club, très impliqué et un des derniers bénévoles au sens noble du terme.

Nos tireurs ont participé aux différentes compétitions en cours de saison :

### Championnat France FFTIR à TARBES :

Gérard COMMUNEAU était qualifié en arbalète avec Jean Yves GOIN. Il a déclaré forfait car ce championnat se déroulait juste après le décès de notre ami.

### Championnat France UFOLEP - hiver - à SEDAN en mars :

Nous avons 3 équipes sélectionnées :

- Équipe carabine composée de Baptiste, Théo et Jules F
- Équipe pistolet composée de Gaëlle, Yann et Andréa
- Équipe arbalète composée de Aymeric, Xavier et Jules F.

Jules F et Aymeric entrent en finale, Jules F. devient vice-champion de France.

### Championnat France FFTIR école de tir à CHALONS EN CHAMPAGNE en mai :

4 jeunes se sont qualifiés : Célian ANDRE et Hugo BOCQUET (benjamins garçons carabine) et Maxime JALICON et Tom GRILLON (minimes garçons en arbalète).

### Championnat France UFOLEP - été -

Ce championnat n'a pas pu se dérouler, aucun stand n'a pu accueillir la compétition en raison de délégations étrangères qui avaient loué les installations pour s'entraîner pour les JO.

Les clubs de la SMOC et Mareau avec la Ligue du Centre ont organisé un mini championnat de France sur le stand de la SMOC pour le 10, 25 et 50 mètres et à Mareau pour l'arbalète où les tireurs de Mareau ont remporté la quasi-totalité des récompenses arbalète en individuel et toutes les catégories par équipe.

La saison 2024/2025 a repris début septembre. Le club compte 70 licenciés environ. Les compétitions ont commencé mi-octobre.

## MAREAU TIR POPOTE

Pour cette 21<sup>ème</sup> année consécutive, Mareau Tir Popote a de nouveau confectionné les repas « faits maison » de la Fête des Plantes.

Nous organisons également des séances de découvertes de tir adressées aux comités d'entreprise, associations... qui permettent à chacun de s'initier aux différentes disciplines de tir (carabine, pistolet, arbalète). Ces séances peuvent être suivies d'un repas pris en commun et en toute convivialité.

**Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous en parler !!!**

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Tennis Club Mareau



### Le TC Mareau en 2024 :

- 130 adhérents
- 17 équipes en championnats départementaux et régionaux.
- L'équipe 1ère messieurs évolue en R2 et est exclusivement composée de joueurs formés au club.
- L'équipe 1ère dames en D2, l'équipe 2 messieurs évolue en D2, l'équipe 3 en D4.
- L'équipe messieurs 65 ans évolue en Honneur.
- Les équipes jeunes U10, U12, U14, U16, évoluent en D2, D1 et Honneur.
- L'équipe 1ère U14 a atteint la finale départementale en 2024 et s'incline 2/1 contre Pithiviers.



Fête du Tennis Club - 29 juin 2024

**La compétition et les animations :** le club organise tout au long de l'année des animations et des tournois pour tous.

**Séjour compétition en Normandie :** depuis 2017 un séjour compétition en Normandie (côte de Nacre) est organisé pour les jeunes. Cette année 12 jeunes ont participé à cette belle aventure humaine et sportive. Chacun a pu rapporter des belles victoires et des magnifiques souvenirs.

Félicitations aux jeunes et merci aux organisateurs et aux parents de permettre la réalisation de ce projet.

**Installations :** 2 courts éclairés et un club house équipé, la salle polyvalente de Mareau et la salle communautaire située à Cléry St André près du collège.

**Les cours de tennis** ont lieu du lundi au jeudi et sont encadrés par Andy (entraîneur de tennis professionnel Diplômé d'Etat) ex-champion régional de tennis ayant participé aux championnats de France et à des compétitions internationales.

Notre entraîneur est assisté bénévolement par Zinedine (Initiateur fédéral et président du club) et Marcel (assistant entraîneur) mais aussi par les jeunes du club. 60 enfants et 40 adultes composent les groupes de tennis hebdomadaires.

**Le touchtennis a lieu le jeudi soir de 20h à 21h15. Ouvert à toutes et tous !** C'est un sport ludique et convivial que nous vous invitons à découvrir. Essai gratuit. Rejoignez-nous ! Séance encadrée par Andy (ex- 19<sup>ème</sup> joueur mondial de touchtennis) et des jeunes du club.

**Projet :** des échanges et une réflexion sont en cours pour la couverture des courts de tennis avec une toiture en panneaux photovoltaïques. La réalisation de ce projet permettrait au club de tennis de fonctionner tous les jours, toute l'année, quelle que soit la météo, chose très difficile actuellement avec la salle polyvalente de Mareau très sollicitée et les équipements communautaires saturés.

Cela permettrait aussi de libérer des créneaux dans la salle polyvalente pour d'autres activités.

MERCI aux bénévoles du club qui entretiennent et améliorent régulièrement les installations et à tous ceux qui œuvrent pour le dynamisme et la réussite du Tennis Club Mareau.



Tennis Club Journée sport féminin

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## EVÉNEMENTS À VENIR

Venez nous rencontrer et découvrez le club et ses différentes activités.

DATES	EVÉNEMENTS
Octobre - Novembre	Championnats interclubs 35 ans et 65 ans
Novembre - Décembre	Championnats interclubs départementaux U12 et U16
Mercredi 18 décembre	Le TCM fête Noël
Janvier - Février	Championnats interclubs départementaux hiver seniors
Février-Mars	Championnats interclubs départements U14
Avril - Mai	Championnats interclubs départementaux et régionaux seniors
À chaque vacances scolaires	Stages de tennis pour tous (licencié et non licencié)

LE TENNIS EST UN SPORT POUR TOUS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE.  
INSCRIPTION POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (ESSAI GRATUIT)

### MERCI à nos partenaires pour leur soutien :

Les collectivités : La Commune de Mareau aux Prés, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, Le Loiret, La Région Centre, les commerçants de Mareau : le Marmiton, Miel Tremeau, le Clos St Fiacre, le Fournil St Fiacre, les Ateliers Lorin, Horticulture Gatelier, les commerçants et entreprises locales : Thélem assurance Cléry Julien Pegaud, la boucherie Carlos Ribeiro, le Beignet Dore St Pryvé St Mesmin, Hyper U Baule, Sérénité Auto Cléry, Lazer Game Saran, Park Aventures Baule.

contact : [tcmareau@gmail.com](mailto:tcmareau@gmail.com) - 07.51.69.07.16

informations et actualités : [www.club.fft.fr/tcmareau](http://www.club.fft.fr/tcmareau) -  Tennis Club Mareau

## Mouv'Mandingue



L'association Mouv'Mandingue, créée en 2023, a pour objet la promotion et la diffusion des arts d'Afrique de l'Ouest, via la danse et la musique.

L'association a démarré son activité le 5 mai 2024 par un stage avec un professeur enseignant les danses guinéennes.

Puis, le dimanche 15 septembre 2024, un stage de danse africaine a été animé par une professeure de danse, spécialisée également dans les rythmes guinéens, et était accompagné en musique par des percussionnistes professionnels.

Saison 2024-25

### Stages de danse africaine



15 septembre  
13 octobre  
19 janvier  
9 février  
16 mars  
27 avril  
18 mai

De 14h30 à 17h30  
Salle des Carennes  
45370 Mareau-Aux-Prés

35 €

Contact et inscriptions :  
06.12.04.88.17  
[mouvmandingue@gmail.com](mailto:mouvmandingue@gmail.com)

Ainsi, Mouv'Mandingue proposera des stages de danse africaine tout au long de l'année 2024-25.

# AGENDA NOVEMBRE 2024 À AVRIL 2025

## NOVEMBRE

**Dimanche 10**

**LOTO**

Organisé par le Comité des Fêtes  
14 h, Salle polyvalente

**Lundi 11**

**COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**

Organisée par la Mairie  
11 h, départ Mairie

**Lundi 11**

**CONCERT**

Organisé par la Fraternelle  
16h00, Salle polyvalente

**Samedi 16 et dimanche 17**

**SALON LIVRES ET VINS**

Organisé par l'association Livres et Vins, Salle polyvalente

**Samedi 23, et dimanche 24**

**EXPOSITION « Mareau Mézières leur patrimoine religieux »,**

Organisée par En Ce Temps-Là,  
10h-17h, Salle Raboliot

**Dimanche 24**

**BOUM D'HALLOWEEN**

Organisée par l'APE  
Salle Raboliot

## DÉCEMBRE

**Dimanche 1<sup>er</sup>**

**MARCHÉ DE ST NICOLAS**

Organisé par le Comité de Jumelage  
10 h - 18h - Salle polyvalente

**Vendredi 6 au dimanche 8**

**COUP DE THÉÂTRE À MAREAU**

Organisé par Mareau Z'Idées,  
Salle polyvalente

**Samedi 14**

**NOËL AVANT L'HEURE**

Organisé par Mareau Z'Idées  
Halle

**Vendredi 20**

**GOÛTER DES AÎNÉS**

Organisé par la Mairie  
16h, Salle polyvalente

## JANVIER

**Dimanche 12**

**BOUM DE NOUVELLE ANNÉE**

Organisée par l'APE  
Salle polyvalente

**Dimanche 19**

**LOTO**

Organisé par le Comité des Fêtes  
14 h, Salle polyvalente

## FÉVRIER

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2**

**CONCERT D'HIVER DE LA FRATERNELLE**

20h30 (samedi), 15h (dimanche)  
Salle polyvalente

## MARS

**Samedi 8**

**SOIRÉE DANSANTE**

Organisée par l'APE  
Salle polyvalente

**Samedi 15**

**LOTO**

Organisé par le Foot  
Salle polyvalente

**Dimanche 23**

**REPAS DES AÎNÉS**

Organisé par la Mairie  
Salle polyvalente

**Vendredi 27 au dimanche 30**

**SALON DU LIVRE**

Organisé par la Communauté des Communes, Salle polyvalente

## AVRIL

**Lundi 21**

**LOTO DE PÂQUES**

Organisé par Le Comité des Fêtes  
14h, Salle polyvalente

**Dimanche 27**

**CARNAVAL**

Organisé par l'APE

du 1<sup>er</sup> avril 2024  
au 30 septembre 2024

### BIENVENUE AUX BÉBÉS

Maëlle DEVILLE née le 26 juillet 2024

Robin BRION né le 12 août 2024

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

Joao BARROSO DOS SANTOS, le 18 mai 2024

Alain PEGUY, le 23 juin 2024

Gérard LASNE, le 18 août 2024

### CONTACT MAIRIE

**Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00

et de 15h00 à 17h30

Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Tous les jours de 8h30 à 12h00

Fermée le samedi

**Téléphone :** 02 38 45 61 09

**Fax :** 02 38 45 66 10

**Adresse mail :**

mairie@mareauauxpres.com

bertrand@hauchecorne.info

**Site internet :**

www.mareauauxpres.com

**Communauté de Communes des Terres**

**de Val de Loire :** siège social,

32 rue du Général De Gaulle,

45130 Meung-sur-Loire

www.ccterresduvalde Loire.fr

**Office de tourisme :**

www.tourisme-terresduvalde Loire.fr

**Pays Loire Beauce**

www.paysloirebeauce.fr

**MPG 45**

MÉTAUX PERFORÉS  
CLÔTURES - PORTAILS

02 38 45 91 91

contact@mpg45.fr

Négociant pour particuliers et professionnels, vous propose :

- Clôture, grillage
- Portails, portillons
- Porte de garage, carport
- Pergolas

Mais aussi :  
produits métallurgiques, grillages  
serruriers, tissus métalliques,  
tôles perforées.



**SARL GRAVIER**

Depuis 1977



**CHARPENTE BOIS**  
06 87 41 45 36

- Zinguerie
- Fenêtre de toit
- Rénovation / Neuf
- Isolation de toit

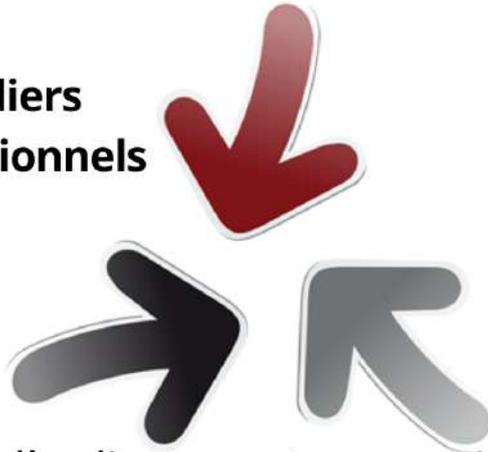
**COUVERTURE**  
06 27 01 72 97

1680 route de Mareau  
45370 Mézières-lez-Cléry  
02 38 69 04 30

- Traditionnelle
- Industrielle
- Plancher
- Lucarne
- Colombage
- Appentis
- Terrasse
- Bardage



**Particuliers**  
**Professionnels**



**L i S**  
LASER INFORMATIQUE SERVICE

- Vente d'ordinateur et serveur informatique
- Dépannage et nettoyage informatique
- Solution de sauvegarde sécurisée
- Mise en place de couverture sans fil wifi
- Solution de télétravail et de bureau à distance
- Création et gestion de site internet
- Anti-virus et cyber- sécurité



**CONTACTEZ-NOUS**



2 Rue du Stade - Cléry Saint André 45370



**02 38 45 68 18**



*Le savoir-faire et l'expérience au service des familles*

**GIRARD**

**POMPES FUNÉBRES - MARBRERIE  
CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRATS D'OBSÈQUES**

Déplacement à domicile

24h/24

7j/7

[www.marbrerie-girard.com](http://www.marbrerie-girard.com)

3, rue du Général de Gaulle  
45130 MEUNG-SUR-LOIRE

**02 38 44 44 16**



**PESCHOT COUVERTURE**

COUVREUR / ZINGUEUR / ARDOISIER

636 rue Saint-Fiacre - 45370 MAREAU-AUX-PRÉS

[peschot.adrien@orange.fr](mailto:peschot.adrien@orange.fr)

**06 46 55 16 25 / 02 38 22 08 69**



**ARBORESCENCE®**

PARCS, JARDINS, FORÊT

**ÉLAGAGE, ROGNAGE & ABATTAGE**

Au service de l'ARBRE

**CHARLES BAECHLER**  
**07 86 85 57 56**



*Fournil de Mareau*

BOULANGER - PÂTISSIER - CHOCOLATIER - TRAITEUR



Mardi au Samedi  
6h30 - 19h30

Dimanche  
et jours fériés  
7h - 13h

Pause repas sur place.

**02 38 45 61 12 - Mareau aux Prés** @fournildeMareau



- ✓ PLATRERIE
- ✓ ISOLATION
- ✓ PLAQUES DE PLATRE

**SASU PASCAL DESHAYES**

4 rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

**02 38 58 15 20**

e-mail : [pascal.deshayes0547@orange.fr](mailto:pascal.deshayes0547@orange.fr)

